

ANNEXE 3b : Mémoire de Dumouriez, adressé au duc de Choiseul, dans le but de lui « *accorder un grade de Colonel ou Lieutenant Colonel, avec les appointements...* ». Dumouriez obtint ce grade le 24 mars 1772.

SOURCE : S.H.A.T., 3 y/d 1279, pièce 10.

« Mémoire

Charles-François du Périer du Mouriez, chevalier de Saint Louis, capitaine de cavalerie depuis l'an 1760, expose très humblement à Monseigneur le duc de Choiseul, qu'ayant fait avec sa permission un voyage de trois ans en Espagne et en Portugal, lui ayant envoyé des mémoires sur ce dernier royaume, qui lui ont attiré des preuves flatteuses de sa satisfaction, ayant été dans le cas de faire des représentations sur le vif désir qu'il conserve d'être attaché plus étroitement au service de Sa Majesté, Monseigneur le duc de Choiseul a eu la bonté de lui mander, ainsi qu'à M. le marquis d'Ossun ¹², qu'il profiterait des occasions pour lui rendre service et l'employer, rempli de confiance en ses bontés, il le supplie de vouloir bien lui accorder un grade de colonel ou lieutenant-colonel, avec les appointements qui y sont attachés, pour pouvoir continuer à voyager d'une manière convenable. Cette grâce, qui n'est pas sans exemple, le mettra à portée d'acquérir des connaissances utiles ».

¹² Dumouriez, durant son séjour en Espagne, avait été recommandé au marquis d'Ossun, l'ambassadeur de France en Espagne.

Mémoire



Charles François DuRoiier DuMouriez, chevalier de
 St Louis, Capitaine de Cavalerie depuis l'an 1760, expose
 très humblement à Monseigneur le Duc de Choiseul, qu'ayant
 fait avec sa permission un voyage de trois ans en Espagne
 & en Portugal, luy ayant envoyé des Mémoires sur ce dernier
 Royaume, qui luy ont attiré des preuves si excessives de sa
 satisfaction, ayant été dans le cas de faire des représentations
 sur le vif desir qu'il conserve d'être attaché plus étroitement
 au Service de Sa Majesté, Monseigneur le Duc de Choiseul
 a eü la bonté de luy mander, ainsi qu'à M.^{le} Marquis
 D'Ossun, qu'il profiteroit des occasions pour luy rendre service
 & l'employer. rempli de confiance en ses bontés, il le supplie de
 vouloir bien luy accorder un grade de Colonel ou Lieutenant
 Colonel, avec les Appointemens qui y sont attachés, pour
 pouvoir continuer à voyager d'une maniere convenable. cette
 grace, qui n'est pas sans exemple, le mettra à portée d'acquiescer
 des connoissances utiles.

